



# JEUNES EN SANTÉ INDICATEURS ET SUIVI

LA SANTÉ  
DES ÉLÈVES DE **6<sup>E</sup>**  
DANS L'ACADÉMIE D'AMIENS

## DISPARITÉS TERRITORIALES ET SOCIALES

L'enquête *Jesais* est un dispositif mis en place en Picardie à la demande de la préfecture de région et du rectorat de l'académie d'Amiens, ayant pour objet la connaissance de l'état de santé des élèves de l'enseignement public. Après un premier recueil mené en 2005-2006 auprès des élèves de sixième dans trois territoires, l'extension a concerné l'ensemble de la Picardie. Grâce à la forte implication des infirmier(ère)s scolaires de l'Éducation nationale, un quart des élèves de sixième (depuis 2008-2009) et un quart des élèves de seconde (depuis 2009-2010) ont été enquêtés chaque année scolaire. Ainsi, l'analyse est rendue possible à différents niveaux territoriaux de même que la mesure des principales évolutions. Les professionnels de santé supervisent l'intégralité de la procédure en effectuant notamment un bilan de santé comprenant des mesures anthropométriques (poids, taille, tour de taille) ainsi que différents contrôles (vision, état bucco-dentaire, vaccinations inscrites dans le carnet de santé). Les élèves sont également interrogés sur leur(s) éventuel(s) problème(s) de santé et prise(s) en charge par des professionnels de santé. D'autres informations ayant trait à l'hygiène de vie, aux comportements des jeunes ainsi qu'à la situation professionnelle de leur(s) parent(s) font aussi partie du questionnement, renseignées, soit par l'élève seul, soit par celui-ci en liaison avec l'infirmier(ère) scolaire.

L'objet du présent document est de restituer les résultats de l'enquête effectuée auprès des élèves de sixième afin d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs locaux quotidiennement au contact des jeunes, avec un accent plus spécifiquement porté sur l'analyse des disparités territoriales et sociales. Il vient ainsi compléter une précédente publication parue en avril 2015 qui abordait les aspects de genre, d'âge, de situation et de composition familiale de l'élève. L'analyse territorialisée porte sur les neuf bassins d'éducation et de formation de l'académie d'Amiens et l'analyse sociale est menée à partir de la situation professionnelle de la personne de référence (travail, chômage, au foyer) ainsi que de sa profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), ces deux dimensions étant croisées quand l'échantillon analysé le permet. Les thématiques abordées portent sur la corpulence, l'activité physique, les habitudes alimentaires, l'état bucco-dentaire ainsi que la qualité de vie.

Permettre d'accompagner au mieux l'ensemble des acteurs en contact avec les jeunes, tel est l'objectif général du programme *Jesais* dans ses différentes déclinaisons. Cette production souligne à nouveau combien la diversité est grande entre groupes populationnels de ces enfants âgés de 11/12 ans à l'instar de leurs aînés et pourquoi la réponse, en termes préventifs, ne peut être unique, quelle que soit la dimension abordée.

### SOMMAIRE

Contexte.....	1	État bucco-dentaire.....	8
Corpulence.....	2	Qualité de vie.....	10
Activité physique.....	4	Repères socio-démographiques.....	11
Habitudes alimentaires.....	6	Synthèse.....	12

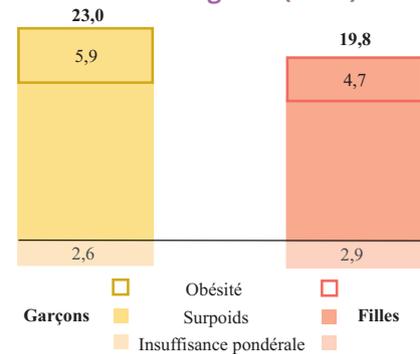
# CORPULENCE

## Des variations de plus de dix points pour la corpulence normale, suivant la situation professionnelle des parents

Les mesures anthropométriques effectuées par les infirmier(ère)s scolaires ont relevé que les trois quarts des garçons (74,4 %) et près des quatre cinquièmes des filles de sixième (77,3 %) présentent un indice de masse corporelle (IMC) dans la norme. L'insuffisance pondérale est de l'ordre de 3 %, tandis que le surpoids représente 21,4 % et l'obésité 5,3 % des élèves de sixième.

Des disparités sociales et territoriales existent concernant la corpulence. Les élèves dont la personne de référence travaille sont plus nombreux à avoir une corpulence dans la norme que ceux pour laquelle ce parent est au chômage ou au foyer, les enfants d'ouvriers faisant toutefois exception. En effet, pour ces derniers, la part relevée (73,4 %) est similaire à celle des enfants dont la personne de référence est au chômage (72,2 %) ou au foyer (74,4 %). De plus, un gradient social est observé parmi les actifs occupés : les enfants de cadre et de profession intellectuelle supérieure présentent la situation la plus favorable (84,2 % ont un IMC dans la norme), suivi de ceux de profession intermédiaire (78,7 %) puis d'employé (75,9 %). En matière d'analyse territoriale, c'est dans le bassin d'éducation et de formation (Bef) du Santerre-Somme qu'est retrouvée la part la plus faible d'élèves présentant une corpulence normale (72,2 %) ceci étant expliqué par une obésité et, plus généralement, un surpoids élevés. À l'inverse, cette proportion est maximale dans les Bef de l'Oise Orientale (77,6 %) et de Laon - Hirson (77,4 %).

## Corpulence<sup>1</sup> en dehors de la normale selon le genre (en %)



<sup>1</sup> des élèves de sixième, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires  
Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

## Indice de masse corporelle (IMC)

L'IMC est calculé en rapportant le poids (en kg) sur la taille (en m) au carré. Les références utilisées pour construire les bornes au-delà desquelles les élèves se situent en dehors de la corpulence normale sont les courbes de corpulence françaises s'agissant de l'insuffisance pondérale (IMC inférieur au 3<sup>e</sup> percentile) et du surpoids (IMC au-delà de la courbe du 97<sup>e</sup> percentile) et celles établies par l'IOTF (International obesity task force) pour l'obésité (IMC supérieur au centile IOTF-30).

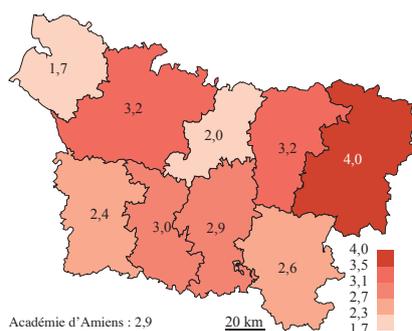
## Insuffisance pondérale

### Deux fois plus d'insuffisance pondérale chez les filles dans le Bef de Laon - Hirson qu'en Picardie Maritime et Santerre-Somme

Sans différence selon le genre et l'âge, 2,8 % des élèves de sixième se trouvent en insuffisance pondérale. S'il n'existe pas de différence chez les garçons, des disparités territoriales sont observées chez les filles. Ainsi, l'insuffisance pondérale chez ces dernières est deux fois supérieure dans le Bef de Laon - Hirson à celles des Bef de Picardie Maritime et du Santerre-Somme, avec respectivement 4,0 %, 1,7 % et 2,0 %.

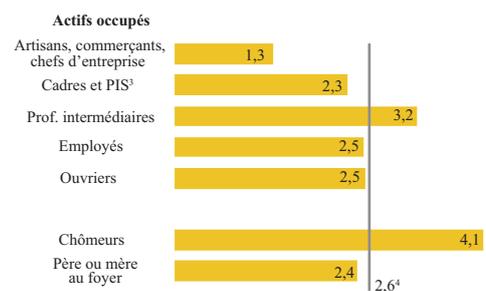
Pour les garçons, il existe des disparités sociales en matière d'insuffisance pondérale, non retrouvées chez les filles. Ceux issus de familles dont la personne de référence exerce comme artisan, commerçant ou chef d'entreprise sont les moins nombreux à présenter une insuffisance pondérale. À l'inverse, la part de garçons en insuffisance pondérale est plus élevée quand ils appartiennent à une famille dont la personne de référence est au chômage (4,1 %).

### Insuffisance pondérale des filles<sup>1</sup> selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



<sup>1</sup> des élèves de sixième, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

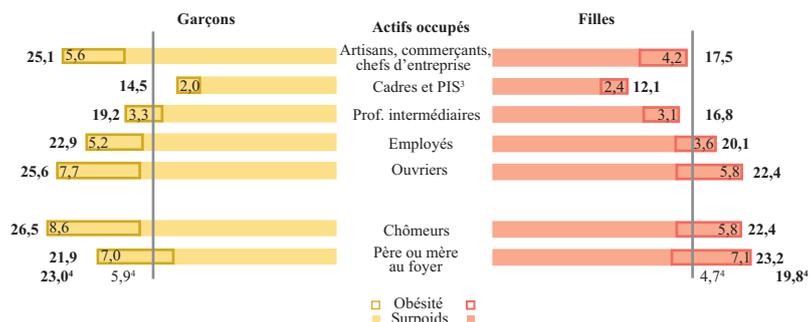
### Insuffisance pondérale des garçons<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> (en %)



<sup>1</sup> des élèves de sixième, issue de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires  
<sup>2</sup> de la personne de référence  
<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures  
<sup>4</sup> Académie d'Amiens  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

# Surpoids

## Surpoids<sup>1</sup> et obésité selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> des élèves de sixième, issu de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires

<sup>2</sup> de la personne de référence

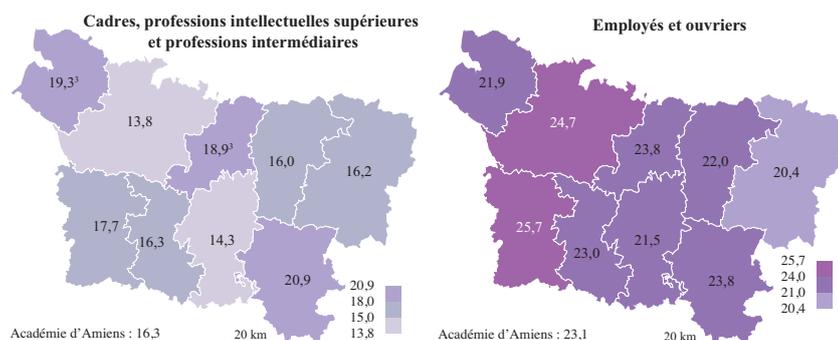
<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens (la valeur du surpoids apparaît en gras)

Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

## Surpoids<sup>1</sup> selon la profession et catégorie socioprofessionnelle<sup>2</sup> et le bassin d'éducation et de formation (en %)



<sup>1</sup> des élèves de sixième, issu de l'IMC calculé à partir des mesures effectuées par les infirmier(ère)s scolaires

<sup>2</sup> de la personne de référence, pour les actifs occupés

<sup>3</sup> faibles effectifs

Source: OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

surpoids que ceux de Laon - Hirson (25,7 % et 24,7 % contre 20,4 %). En outre, un fort gradient social est observé dans les bassins d'éducation et de formation d'Amiens, de l'Oise Occidentale, de l'Oise Centrale, de l'Oise Orientale et de Saint-Quentin - Chauny. Pour les élèves scolarisés dans ces Bef appartenant à une famille dont la personne de référence travaille, la part d'élèves en surpoids est plus élevée chez les enfants d'employé ou d'ouvrier que ceux de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire. Le gradient social n'est par contre pas retrouvé dans les autres territoires\*.

## Un excès de graisse abdominale plus fréquent chez les garçons en surpoids vivant dans une famille dont la personne de référence travaille en tant qu'employé ou ouvrier

Parmi les élèves en surpoids, l'excès de graisse abdominale, mesurée par les infirmier(ère)s scolaires, se retrouve chez plus de sept élèves sur dix, de façon plus importante chez les garçons (75,2 %) que chez les filles (68,4 %).

Un gradient social est observé uniquement chez les garçons. Ainsi, ceux en surpoids et issus d'une famille dont la personne de référence est en activité comme employé (68,7 %) sont moins nombreux à présenter un excès de graisse abdominale que ceux issus d'une famille dont la personne de référence exerce comme ouvrier (75,9 %).

\* La comparaison est à interpréter avec précaution dans les Bef de Picardie Maritime et du Santerre-Somme du fait des effectifs faibles de cadres ou de professions intellectuelles supérieures.

### Excès de graisse abdominale

La Haute Autorité de santé (HAS) recommande d'effectuer la mesure du tour de taille pour les adolescents présentant un surpoids. Ce dernier rapporté à la taille permet d'évaluer la répartition de la masse grasse. Un rapport (tour de taille/taille) supérieur à 0,5 montre un excès de graisse abdominale, associé à un risque cardio-vasculaire et métabolique élevé.

Source : Haute Autorité de santé, Surpoids et obésité de l'enfant et de l'adolescent, septembre 2011

## Plus d'élèves en surpoids dans le Bef du Santerre-Somme

Le surpoids touche plus d'un cinquième des élèves de sixième (21,4 %), les garçons davantage que les filles (23,0 % contre 19,8 %). La part d'élèves en surpoids est moins élevée lorsque la personne de référence est en activité comme cadre, de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire que lorsqu'elle appartient à une autre situation professionnelle.

D'un point de vue territorial, ce sont dans les Bef de Laon - Hirson et de l'Oise Orientale que sont recensées les plus faibles parts d'élèves en surpoids (19,6 % pour chacun). Au contraire, un quart des élèves de sixième scolarisés dans le Bef du Santerre-Somme se trouve en surpoids (25,3 %), part la plus élevée et non différente de celle de l'Oise Occidentale (22,7 %).

## Fort gradient social dans le Bef d'Amiens

Des écarts territoriaux sont aussi observés selon la situation professionnelle de la personne de référence. Ainsi, pour les enfants issus d'une famille dont ce parent exerce comme cadre, est de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire, la part d'élèves en surpoids est plus importante dans le Bef du Sud Aisne (20,9 %) que dans celui d'Amiens (13,8 %). De même, la part d'élèves de sixième scolarisés dans les Bef de l'Oise Occidentale et d'Amiens et dont la personne de référence travaille comme employé ou ouvrier, est plus élevée pour le

# ACTIVITÉ PHYSIQUE

## Une augmentation de la pratique de l'activité physique, tant chez les filles que les garçons

Trois élèves de sixième sur cinq (60,0 %) déclarent pratiquer une activité physique en dehors de l'EPS, de façon plus importante chez les garçons que chez les filles (64,4 % contre 55,6 %). L'âge de l'élève influence la pratique sportive, ceux ayant moins de 11,5 ans étant plus nombreux (63,6 %) à avoir une activité physique que leurs aînés de 12,0 ans et plus (52,8 %).

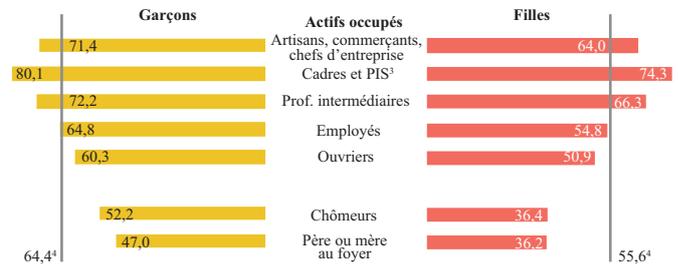
Une évolution positive de la pratique de l'activité physique de l'ordre de deux points a eu lieu au cours de la période, allant du groupe d'années 2010-2012 à 2012-2014\*, tant chez les filles (passant de 54,6 % à 56,6 %) que chez les garçons (passant de 63,2 % à 65,6 %).

Quel que soit le genre, une hétérogénéité sociale est observée. Ce sont les enfants issus de familles dont la personne de référence travaille et est cadre ou de profession intellectuelle supérieure qui détiennent la part la plus élevée de pratique d'une activité physique. À l'opposé, cette proportion est minimale chez les enfants appartenant à une famille dont la personne de référence est au chômage ou au foyer.

Au niveau territorial, la part d'élèves indiquant avoir une activité physique est moindre dans les Bef du Santerre-Somme (54,6 %) et de Saint-Quentin - Chauny (54,4 %). C'est dans le Bef de l'Oise Orientale que la pratique sportive concerne le plus d'élèves (63,3 %) ; cette part est supérieure à celles des Bef du Sud qui l'entourent (Oise Centrale -60,5 %- et Sud Aisne -59,2 %-) et au Bef d'Amiens (58,8 %).

\* périodes lissées sur trois années scolaires.

## Pratique de l'activité physique<sup>1</sup> (hors EPS) selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2010-2011 à 2014-2015

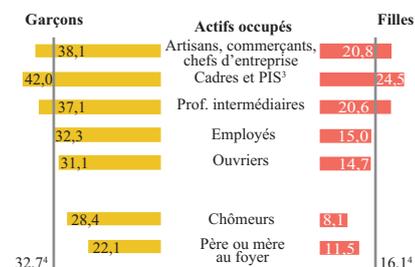
## Une pratique de sport hebdomadaire d'au moins trois heures plus fréquente dans le Bef de l'Oise Orientale

Un quart des élèves de sixième (24,4 %) déclare pratiquer au moins trois heures de sport par semaine. Parmi les seuls élèves qui ont indiqué avoir une activité physique, cette proportion représente deux élèves sur cinq. En ce qui concerne la déclaration sur la durée hebdomadaire du sport, les garçons sont en pourcentage deux fois plus nombreux que les filles à en faire plus de trois heures (32,7 % *versus* 16,1 %). De même, les élèves les plus jeunes (25,1 % des moins de 11,5 ans) sont également plus nombreux à l'affirmer par rapport aux élèves de 12,0 ans et plus (21,3 %).

D'un point de vue social, la pratique de sport hebdomadaire pour au moins trois heures est plus fréquente chez les enfants issus d'une famille dont la personne de référence est en activité comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure. Elle est minimale pour les élèves de sixième appartenant à une famille dont le parent est au chômage ou au foyer, notamment les filles où seulement une sur dix le déclare.

Des disparités territoriales sont également mises en évidence. Ainsi, c'est dans le Bef de l'Oise Orientale (28,1 %) qu'est retrouvée la part la plus élevée d'élèves pratiquant un minimum de trois heures d'activité physique hebdomadaire et dans le Bef de Saint-Quentin - Chauny que cette part est la plus faible (20,9 %).

## Pratique d'au moins trois heures d'activité physique<sup>1</sup> hebdomadaire (hors EPS) selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2010-2011 à 2014-2015

### Activité physique

D'après le Programme national nutrition santé, les recommandations en matière d'activité physique pour les enfants et les adolescents correspondent à une heure de marche rapide par jour.

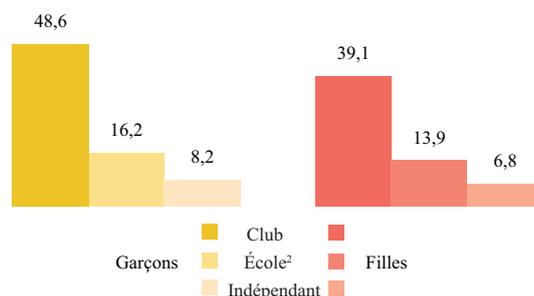
# Lieux et environnement de pratique de l'activité physique

## Le club, lieu le plus prisé pour la pratique sportive

Parmi l'ensemble des élèves de sixième, plus de deux cinquièmes (43,9 %) déclarent pratiquer une activité physique en club, 15,0 % indiquent la faire à l'école (en dehors de l'EPS) et 7,5 % de façon indépendante. Parmi les élèves affirmant pratiquer une activité physique, sept élèves sur dix sont inscrits en club, un quart pratique cette activité à l'école et un huitième de façon indépendante. La fréquentation des autres lieux restent marginales (pour 2,4 % des élèves déclarant faire une activité physique et pour 1,6 % de l'ensemble des élèves).

Quels que soient le lieu ou l'environnement de pratique, les pourcentages de garçons sont plus élevés que ceux des filles. L'âge des élèves influe également sur l'environnement de la pratique sportive, les élèves les plus jeunes, de moins de 11,5 ans, faisant plus d'activité physique en club (47,7 %) et à l'école (16,2 %) que leurs aînés de 12 ans et plus (respectivement 36,2 % en club et 12,8 % à l'école).

Lieux et environnement de pratique de l'activité physique<sup>1</sup> selon le genre (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> en dehors de l'EPS

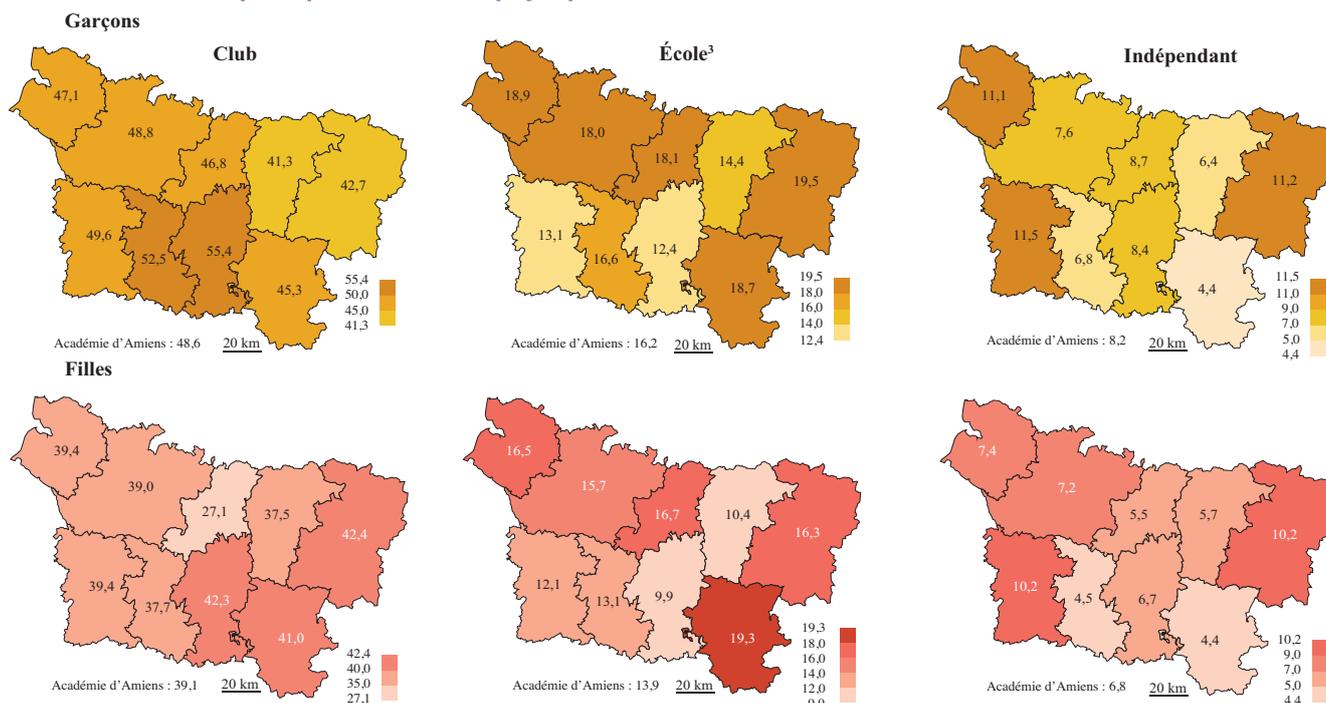
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

## Une pratique de l'activité physique en club importante dans le Bef de l'Oise Orientale

Des disparités sociales existent. Les élèves de sixième issus d'une famille dont la personne de référence travaille et est cadre ou de profession intellectuelle supérieure sont plus nombreux à déclarer pratiquer du sport en club (63,8 %). À l'inverse, les élèves issus d'une famille dont la personne de référence est au chômage ou au foyer les fréquentent le moins (respectivement 26,1 % et 24,0 %). Cette tendance est retrouvée chez les seules filles, concernant la pratique de l'activité sportive à l'école (hors EPS) ; elles sont plus nombreuses lorsqu'elles sont issues d'une famille dont la personne de référence est en activité comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure (17,0 %). *A contrario*, quand la personne de référence travaille comme ouvrier (13,0 %), est au chômage (11,2 %) ou au foyer (10,5 %), les filles sont moins nombreuses à déclarer faire du sport à l'école, en dehors des heures dédiées à l'EPS. Pour la pratique indépendante, quand la personne de référence est en activité comme cadre, de profession intellectuelle supérieure (5,1 %) ou de profession intermédiaire (6,6 %), les garçons sont en proportion moins nombreux que lorsque la personne de référence est artisan, commerçant ou chef d'entreprise (9,8 %). Des disparités territoriales sont également relevées. Quel que soit le genre de l'élève, la pratique en club est plus importante dans le Bef de l'Oise Orientale que dans tous les autres territoires. Les Bef de Saint-Quentin - Chauny et du Santerre-Somme font ressortir une pratique en club moindre. En ce qui concerne la pratique de l'activité physique à l'école, la part d'élèves est moindre dans les Bef de l'Oise et de Saint-Quentin - Chauny, en regard des autres territoires. Pour la part de pratique indépendante, le contraste est particulièrement visible dans l'Aisne avec d'un côté le Bef de Laon - Hirson et de l'autre celui du Sud Aisne.

Lieux de pratique de l'activité physique<sup>1</sup> selon le bassin d'éducation et de formation (en %)<sup>2</sup>



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> le découpage en classes est volontairement différent pour chaque lieu et environnement de pratique d'activité physique, celui-ci permettant une meilleure visualisation des écarts entre les bassins d'éducation et de formation

<sup>3</sup> en dehors de l'EPS

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*

Années scolaires : 2010-2011 et 2012-2013 à 2014-2015

# HABITUDES ALIMENTAIRES

## Petit déjeuner

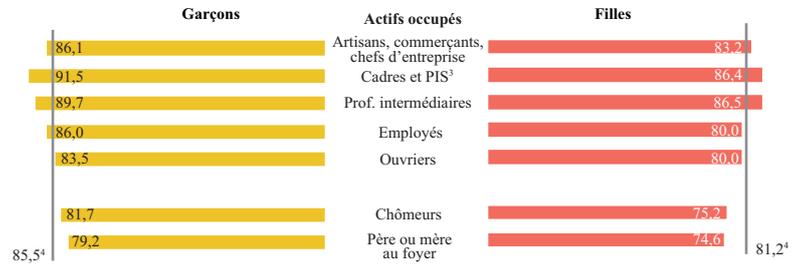
**Avec des valeurs moindres, un même gradient social pour les filles et les garçons**

Plus de quatre élèves de sixième sur cinq déclarent prendre un petit déjeuner quotidiennement, part plus importante chez les garçons que chez les filles (respectivement 85,5 % et 81,2 %). La prise quotidienne du petit déjeuner dépend aussi de l'âge des élèves, les plus jeunes (86,2 % des moins de 11,5 ans) déjeunant plus que leurs aînés (83,7 % pour les élèves entre 11,5 et 12,0 ans et 80,0 % pour les 12,0 ans et plus).

Aussi bien chez les filles que chez les garçons, la prise systématique du petit déjeuner est liée à la situation professionnelle de la personne de référence. Elle est supérieure chez les élèves issus d'une famille dont la personne de référence travaille et est cadre, de profession intellectuelle supérieure ou de profession intermédiaire que chez ceux dont ce parent est au chômage ou au foyer.

Aucune différence territoriale n'est observée chez les garçons. En revanche, la proportion de filles indiquant prendre un petit déjeuner quotidiennement est moins élevée dans les Bef de Laon - Hirson (79,2 %) et du Santerre-Somme (77,5 %) que dans ceux de Saint-Quentin - Chauny (83,1 %), du Sud Aisne (82,8 %), de l'Oise Centrale (82,4 %) et de l'Oise Orientale (82,1 %). En ce qui concerne les trois autres Bef, aucune différence n'est relevée (78,8 % pour Oise Occidentale, 80,1 % pour Picardie Maritime et 81,2 % pour Amiens).

### Petit déjeuner quotidien<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

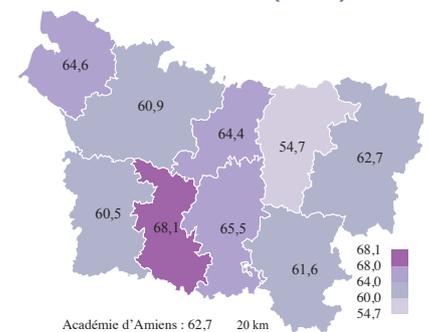
<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais  
Années scolaires : 2008-2009 à 2013-2014

### Petit déjeuner équilibré : des écarts importants entre les Bef

Concernant l'équilibre général du petit déjeuner, à l'instar de sa prise quotidienne, des disparités sont relevées suivant l'âge de l'élève et la situation professionnelle de la personne de référence. Ce sont ainsi les élèves de sixième les plus jeunes (63,6 % des moins de 11,5 ans) qui sont les plus nombreux à déclarer prendre un petit déjeuner équilibré par rapport aux élèves de 12,0 ans et plus (59,3 %). Concernant les disparités sociales, les élèves appartenant à une famille dont la personne de référence travaille et est cadre, de profession intellectuelle supérieure (69,8 %) ou de profession intermédiaire (66,6 %) sont les plus nombreux en pourcentages à prendre un petit déjeuner de façon équilibré par rapport aux élèves dont la personne de référence se trouve dans une autre situation professionnelle (60,6 %). Quelques disparités au niveau territorial sont à mentionner. Ainsi, le pourcentage d'élèves indiquant prendre un petit déjeuner équilibré est plus important dans le Bef de l'Oise Centrale que dans celui de Saint-Quentin - Chauny, tant chez les filles que chez les garçons. Pour les autres Bef, les parts sont plus proches (cinq points d'écart entre les valeurs extrêmes pour les deux genres regroupés).

### Petit déjeuner équilibré<sup>1</sup> selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - Jesais

Années scolaires : 2008-2009 à 2013-2014

#### Petit déjeuner équilibré

L'équilibre du petit déjeuner a été analysé en regard de la déclaration des élèves de sixième, le questionnaire précisant qu'un petit déjeuner équilibré se compose d'un produit laitier, d'une boisson chaude, d'un fruit ou pur jus de fruit ainsi que d'un produit à base de céréales (pain, céréales, biscottes...)

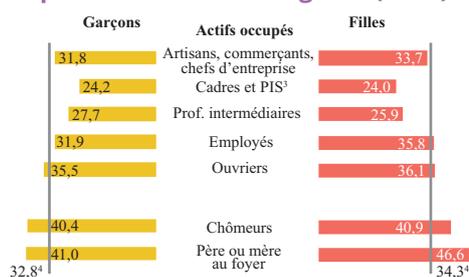
**Repères de consommation nécessaires à un bon équilibre alimentaire proposés pour les enfants à partir de 3 ans et pour les adolescents.**

Fruits ou légumes	Au moins 5 par jour
Pains et autres aliments céréaliers, pommes de terre et légumes secs	À chaque repas et selon l'appétit
Laits et produits laitiers	3 par jour (ou 4 en fonction de la taille de la portion et de leur richesse en calcium)
Viandes, poissons et produits de la pêche, œufs	1 ou 2 fois par jour
Matières grasses ajoutées	Limiter la consommation
Produits sucrés	Limiter la consommation
Boissons	De l'eau à volonté
Sel	Limiter la consommation

Source : Programme national nutrition santé, 2011-2015

# Grignotage et consommation de boissons sucrées

## Grignotage<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> manger entre les repas (en dehors du goûter), déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

d'une famille dont la personne de référence est au chômage ou au foyer qui indiquent le plus grignoter (40,6 % et 43,8 %) et consommer des boissons sucrées (43,4 % et 45,9 %). Des différences territoriales, similaires chez les filles et les garçons, sont également relevées. C'est dans les Befs de Laon - Hirson (39,9 %), de Picardie Maritime (39,4 %), du Sud Aisne (40,7 %) et de Saint-Quentin - Chauny (41,6 %) que la consommation de boissons sucrées est la plus élevée. En ce qui concerne le grignotage, celui-ci est plus accentué dans le Bef de Saint-Quentin - Chauny (38,5 %) que dans celui d'Amiens (29,5 %).

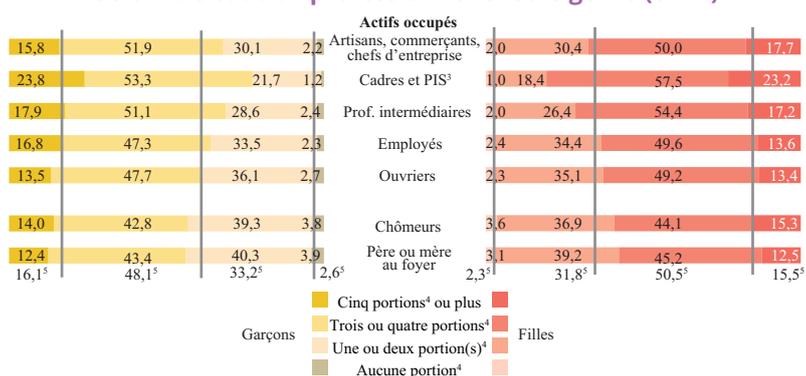
## Un grignotage et une consommation de boissons sucrées plus fréquents à Saint-Quentin - Chauny

Le grignotage et la consommation de boissons sucrées au quotidien sont plus le fait en sixième des élèves de 12,0 ans et plus (respectivement 39,6 % et 39,1 % le déclarent) que des moins de 11,5 ans (29,8 % et 32,9 %). Si le grignotage est un peu plus accentué chez les filles (34,3 %) que chez les garçons (32,8 %), il n'en va pas de même pour les boissons sucrées, plus fréquemment consommées par ces derniers (37,7 %) que par les premières (32,0 %).

Pour le grignotage comme pour les boissons sucrées, des disparités sociales sont mises en exergue. Les élèves déclarent moins grignoter et moins consommer de boissons sucrées lorsque la personne de référence occupe un emploi de cadre ou de profession intellectuelle supérieure (respectivement 24,1 % et 21,2 %) ou une profession intermédiaire (26,8 % et 26,3 %). Inversement, ce sont les enfants issus

# Consommation de fruits et légumes

## Consommation quotidienne de fruits et légumes<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> une portion est de l'ordre de 80 à 100 g suivant le PNNS

<sup>5</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

moins de trois portions de fruits et légumes quotidiennement. Cette part est plus importante pour les élèves de 12,0 ans et plus (38,2 %) que pour ceux ayant entre 11,5 et 12,0 ans (32,5 %) et moins de 11,5 ans (34,8 %). Côté territorial, les recommandations nutritionnelles pour les fruits et légumes sont davantage adoptées par les élèves du Bef de l'Oise Orientale. De même, davantage d'élèves déclarent consommer au moins cinq portions de fruits et légumes par jour lorsque la personne de référence exerce une activité de cadre ou de profession intellectuelle supérieure (23,5 % *versus* 13,7 % pour les autres situations professionnelles).

Inversement, la part des petits consommateurs de fruits et de légumes est plus élevée pour les élèves du Bef de Saint-Quentin - Chauny (47,4 % *versus* 33,3 % pour les autres Befs) et chez les élèves dont la personne de référence est au chômage (41,9 %) ou au foyer (43,2 %).

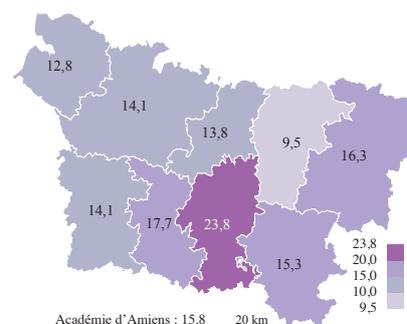
\* Programme national nutrition santé \*\* ou de profession intellectuelle supérieure

## Des recommandations du PNNS\* suivie par près d'un quart des élèves dont la personne de référence est cadre\*\*

La quasi-totalité des élèves de sixième (97,6 %) déclare consommer des fruits et des légumes quotidiennement.

Sans différence selon l'âge et le genre, 15,8 % des élèves indiquent consommer au moins cinq portions de fruits et de légumes par jour, respectant ainsi les recommandations du PNNS\*. À l'inverse, les petits consommateurs (*cf.* encadré ci-dessous) représentent 35,0 % des élèves, les garçons étant plus nombreux (35,8 %) que les filles (34,1 %) à indiquer manger

## Consommation quotidienne d'au moins cinq fruits et légumes<sup>1</sup> selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais* Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

### Consommation de fruits et légumes

Le Programme national nutrition santé (PNNS) recommande de manger au moins cinq fruits et légumes par jour. Dans le PNNS, un « petit consommateur de fruits et légumes » est défini comme consommant quotidiennement moins d'une portion et demie de fruits et moins de deux portions de légumes. Dans l'enquête *Jesais*, il n'est pas possible de dissocier la consommation de fruits de celle des légumes. De même, les modalités de réponses ne permettent pas d'obtenir des demi-portions. Aussi, sont considérés comme « petits consommateurs de fruits et légumes » les élèves ayant consommé moins de trois portions de fruits et légumes par jour.

# ÉTAT BUCCO-DENTAIRE

## Carie(s)

**Carie(s) pour près d'un cinquième des élèves issus d'une famille dont la personne de référence est au chômage ou au foyer**

Au moins une carie dentaire est retrouvée chez un élève de sixième sur dix (10,5 %). Parmi ceux-ci, la moitié en a une, 29,0 % en ont deux et 20,5 % trois ou plus. Les élèves de sixième les plus âgés (12,7 % des 12,0 ans et plus) sont plus concernés par les caries dentaires que leurs cadets (9,5 % pour les moins de 11,5 ans et 9,7 % pour les élèves ayant entre 11,5 et 12,0 ans).

Tous genres confondus, un fort gradient social est observé concernant la présence de caries dentaires. Les élèves appartenant à une famille dont la personne de référence est active et occupe un emploi sont moins concernés par les caries dentaires que ceux pour lesquels ce parent est au chômage ou au foyer.

Parmi les élèves vivant au sein d'une famille dont la personne de référence est active occupée, il existe également un gradient social. Ainsi, les enfants de cadres ou de professions intellectuelles supérieures sont dans la situation la plus favorable, suivis des enfants de professions intermédiaires, puis des employés et artisans, commerçants et chefs d'entreprise. En outre, la situation la moins favorable chez les actifs occupés se trouve chez les élèves de sixième dont la personne de référence exerce comme ouvrier.

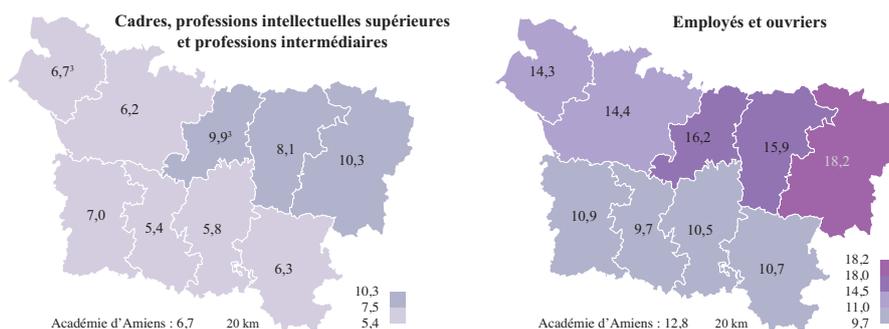
D'un point de vue territorial, des disparités sont relevées de façon similaire chez les filles et les garçons. La présence de caries dentaires chez les élèves de sixième varie de façon conséquente dans l'Aisne. Ainsi, si dans les Befs de Laon - Hirson et Saint-Quentin - Chauny, le pourcentage de caries dentaires dépasse les 15 % (respectivement 17,6 % et 15,7 %), il est en dessous de 10 % dans le Bef du Sud Aisne. Ce seuil de moins de 10 % est aussi franchi dans le Bef de l'Oise Centrale (9,3 %).

**Un gradient Nord/Sud observé chez les élèves appartenant à une famille dont la personne de référence travaille comme employé ou ouvrier**

Quel que soit le bassin d'éducation et de formation, la proportion d'élèves possédant au moins une carie dentaire est plus élevée chez les enfants d'employés ou d'ouvriers que chez les enfants de cadres, de professions intellectuelles supérieures ou intermédiaires.

Parmi les différentes situations professionnelles, il existe de plus des disparités territoriales. Que la personne de référence soit en activité comme cadre, de profession intellectuelle supérieure, de profession intermédiaire, employé ou ouvrier, la proportion d'élèves ayant au moins une carie dentaire est plus importante dans le Bef de Laon - Hirson et, à un degré moindre, dans ceux de Saint-Quentin - Chauny et Santerre-Somme. De façon plus générale, un gradient Nord/Sud est observé chez les élèves dont la personne de référence est en activité comme employé ou ouvrier : les cinq Befs au Nord sont davantage concernés par les caries dentaires que les Befs situés plus au Sud. Bien que moins marqué et à un niveau moindre, ce gradient existe aussi chez les élèves dont la personne de référence est en activité comme cadre ou ayant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire.

**Présence d'au moins une carie<sup>1</sup> selon la profession et catégorie socioprofessionnelle<sup>2</sup> et le bassin d'éducation et de formation (en %)**



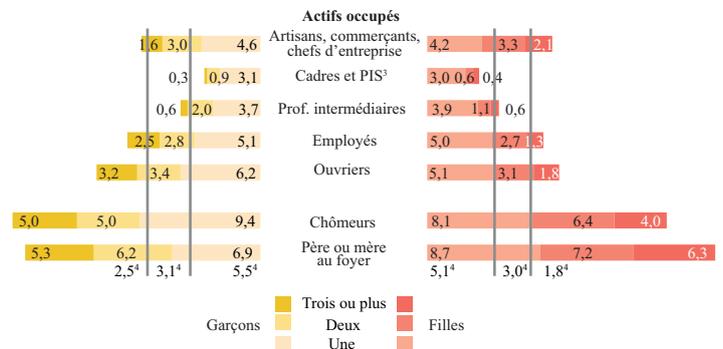
<sup>1</sup> des élèves de sixième, à partir de données repérées par les infirmier(ère)s scolaires

<sup>2</sup> de la personne de référence, pour les actifs occupés

<sup>3</sup> faibles effectifs

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

**Répartition du nombre de caries<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> et le genre (en %)**



<sup>1</sup> des élèves de sixième, à partir des données repérées par les infirmier(ère)s scolaires

<sup>2</sup> de la personne de référence

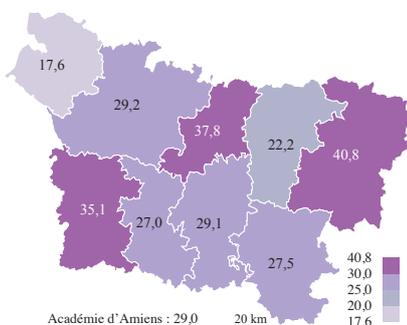
<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2011-2012 à 2014-2015

## Prise en charge par un dentiste

Prise en charge par un dentiste<sup>1</sup>  
selon le bassin d'éducation  
et de formation (en %)



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011  
et 2013-2014 à 2014-2015

**Moins d'un élève sur quatre a un suivi dentaire dans les Bef de Picardie Maritime et de Saint-Quentin - Chauny**

Près de trois élèves sur dix déclarent être pris en charge par un dentiste. Ce suivi dentaire est plus fréquent chez les filles que chez les garçons (30,6 % contre 27,5 %), sans différence selon l'âge de l'élève.

Des disparités territoriales sont relevées, en matière de prise en charge dentaire. En effet, les Bef de Laon - Hirson, de l'Oise Occidentale et du Santerre-Somme sont ceux où les élèves sont en proportion plus suivis par un dentiste. À l'inverse, ce sont dans les Bef de Picardie Maritime et de Saint-Quentin - Chauny que la prise en charge est la plus faible.

La situation professionnelle de la personne de référence influe sur le suivi dentaire des élèves de sixième. Les garçons issus de familles dont cette personne est en activité comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure (29,9 %) ou de profession intermédiaire (31,9 %) indiquent davantage être suivis par un dentiste que ceux appartenant à une famille dont le parent est ouvrier (26,7 %), au chômage (22,0 %) ou au foyer (20,2 %). Parallèlement, comme pour leurs homologues masculins, la part de filles suivies par un dentiste est plus élevée lorsque la personne de référence travaille en tant qu'artisan, commerçant ou chef d'entreprise (39,6 %), tandis qu'elle est plus faible lorsque le parent est au chômage (26,8 %) ou au foyer (27,7 %).

## Brossage des dents

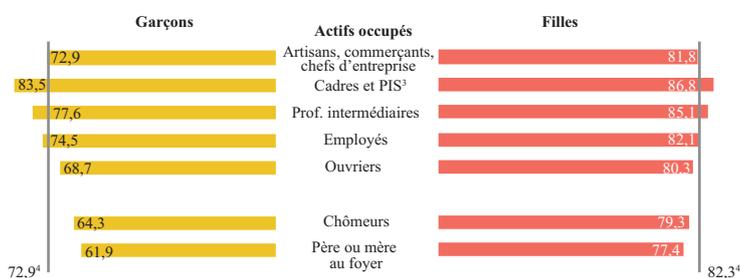
**Des recommandations plus suivies par les enfants de cadre ou de profession intellectuelle supérieure**

Plus de trois quarts des élèves de sixième déclarent se brosser les dents matin et soir, de façon plus importante chez les filles que chez les garçons (82,3 % contre 72,9 %).

D'un point de vue social, les recommandations de l'UFSBD\* sont mieux respectées par les élèves issus de familles dont la personne de référence est en activité comme cadre ou de profession intellectuelle supérieure que ceux dont le parent appartient à une autre situation professionnelle. À l'inverse, les élèves appartenant à une famille dont la personne de référence est au chômage ou au foyer sont ceux qui indiquent se brosser le moins les dents matin et soir. Toutefois, une part plus importante de ces élèves précisent se brosser les dents trois fois par jour.

Des disparités territoriales sont également identifiées. Davantage d'élèves de sixième déclarent se brosser les dents deux fois par jour dans le Bef de l'Oise Occidentale (81,8 %). À l'inverse, c'est dans le Bef de Saint-Quentin - Chauny (72,6 %) que cette proportion est la plus faible.

**Brossage des dents matin et soir<sup>1</sup>  
selon la situation professionnelle<sup>2</sup>  
et le genre (en %)**



<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième

<sup>2</sup> de la personne de référence

<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures

<sup>4</sup> Académie d'Amiens

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

\* Union française pour la santé bucco-dentaire

### Brossage des dents

L'une des recommandations de l'UFSBD pour une bonne hygiène bucco-dentaire est de se brosser les dents deux fois par jour, matin et soir, pendant deux minutes. Le temps de brossage n'est pas abordé dans cette enquête, il est en revanche possible de savoir le nombre quotidien de brossages de dents des élèves et s'ils se brossent les dents matin et soir.

# QUALITÉ DE VIE

## Stress

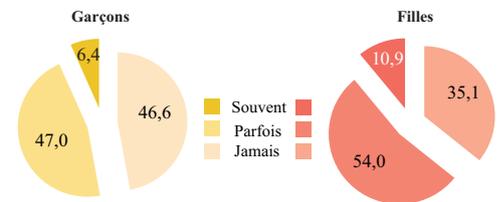
### Un gradient social et territorial différent...

Près de trois élèves de sixième sur cinq déclarent être stressés ou angoissés, que ce soit parfois (50,5 %) ou souvent (8,6 %). De manière générale, les filles le déclarent plus que les garçons (64,9 % contre 53,4 %).

Les élèves de moins de 11,5 ans et ceux de 12,0 ans ou plus sont moins stressés, en général, que les élèves entre 11,5 et 12,0 ans (de l'ordre de 58 % pour les deux premiers groupes d'âge contre 60 % pour le dernier).

Des disparités sociales et territoriales sont identifiées. C'est dans les Befs de Saint-Quentin - Chauny (48,7 %) et du Sud Aisne (47,4 %) que les élèves sont les moins stressés ou angoissés. Les parts les plus élevées sont relevées dans les Befs de l'Oise Occidentale et de l'Oise Orientale (respectivement 65,8 % et 68,1 %). Côté gradient social, la proportion d'élèves stressés ou angoissés est la plus faible parmi les élèves issus d'une famille dont la personne de référence est un actif occupé comme ouvrier (56,2 %), est au chômage (54,5 %) ou au foyer (54,2 %).

### Sensation de stress ou d'angoisses<sup>1</sup> selon le genre (en %)

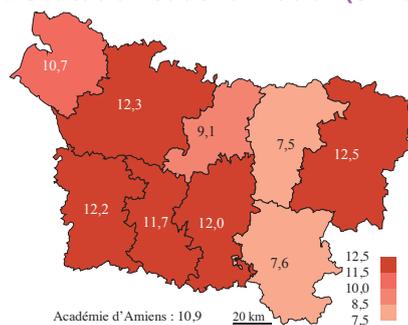


<sup>1</sup> déclaration des élèves de sixième  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

### ...tout particulièrement chez les filles

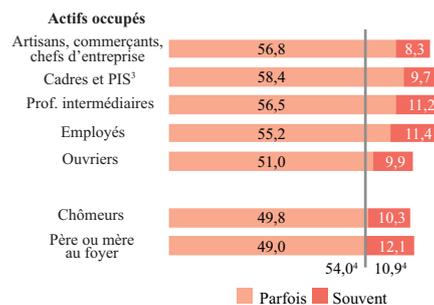
La part des filles déclarant « souvent » être stressées ou angoissées est plus élevée que chez les garçons (10,9 % contre 6,4 %) alors que l'âge n'influe pas sur le fait d'être stressé(e) ou angoissé(e). En revanche, la réponse « souvent » au stress ou aux angoisses est plus exprimée lorsque la personne de référence est en activité comme cadre, de profession intellectuelle supérieure, de profession intermédiaire ou employé que lorsque celle-ci exerce comme ouvrier, est au chômage ou au foyer. La situation géographique fait également apparaître une hétérogénéité quant à la réponse « souvent » pour le stress ou aux angoisses. Ainsi, la part des filles issues des Befs de Saint-Quentin - Chauny et du Sud Aisne se déclarant « souvent » être stressées ou angoissées est inférieure à celles des autres territoires : elles sont moins d'une sur treize à le déclarer.

### Sensation fréquente<sup>1</sup> de stress ou d'angoisses des filles<sup>2</sup> selon le bassin d'éducation et de formation (en %)



<sup>1</sup> correspond à la modalité « souvent » au sens de l'enquête  
<sup>2</sup> déclaration en sixième  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014 à 2014-2015

### Sensation de stress ou d'angoisses des filles<sup>1</sup> selon la situation professionnelle<sup>2</sup> (en %)



<sup>1</sup> déclaration en sixième  
<sup>2</sup> de la personne de référence  
<sup>3</sup> professions intellectuelles supérieures  
<sup>4</sup> Académie d'Amiens  
Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2010-2011 et 2013-2014

## Sommeil

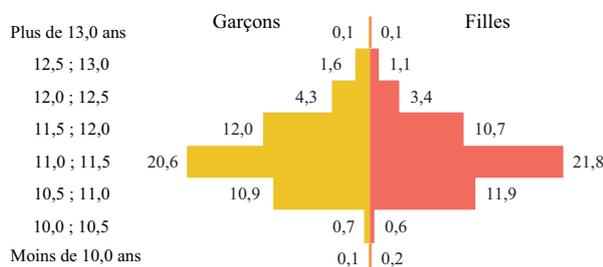
### La quasi totalité des élèves de sixième déclare avoir un bon sommeil

Plus de neuf élèves de sixième sur dix affirment avoir un bon sommeil. La qualité du sommeil varie en fonction de l'âge. Ainsi, les élèves de sixième les plus jeunes (moins de 11,5 ans) déclarent avoir une meilleure qualité de sommeil que leurs aînés de 12,0 ans et plus (93,3 % contre 91,9 %). Des disparités territoriales sont également mises en avant, les élèves scolarisés dans le Bef du Sud Aisne (94,1 %) indiquant avoir un meilleur sommeil que ceux du Bef de Laon - Hirson (92,5 %) et des trois Befs isariens (92,1 % en Oise Centrale, 90,6 % en Oise Occidentale et 91,7 % en Oise Orientale). Aucune disparité concernant la situation professionnelle n'est par contre retrouvée.

# REPÈRES SOCIO-DÉMOGRAPHIQUES\*

L'échantillon compte 38 304 élèves de sixième scolarisés dans un établissement public de l'académie d'Amiens durant les années scolaires 2008-2009 à 2014-2015, dont 50,3 % de garçons et 49,7 % de filles. L'âge moyen à la rentrée scolaire est de 11,4 ans.

## Répartition des élèves de sixième, selon l'âge<sup>1</sup> et le genre (en %)



<sup>1</sup> à la rentrée scolaire

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

## Bassins d'éducation et de formation de l'académie d'Amiens<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Certaines communes picardes ne font pas partie de l'académie d'Amiens, ce qui explique que les cartographies par Bef, à l'image de celle ci-dessus, ne correspondent pas tout à fait à celle de la Picardie.  
Source : OR2S

## Répartition et âge<sup>1</sup> des élèves de sixième selon le genre et...

### ...la situation professionnelle<sup>2</sup>

	Ensemble	Garçons	Filles
<b>Artisans, commerçants, chefs d'entreprise</b>			
Effectif	2 218	1 118	1 100
Âge minimum	9,3	9,6	9,3
Âge maximum	13,4	13,4	12,9
Âge moyen	11,3	11,3	11,3
<b>Cadres et professions intellectuelles supérieures</b>			
Effectif	2 831	1 440	1 391
Âge minimum	9,2	9,2	9,7
Âge maximum	13,3	13,8	13,3
Âge moyen	11,2	11,2	11,2
<b>Professions intermédiaires</b>			
Effectif	5 497	2 706	2 791
Âge minimum	8,8	9,3	8,8
Âge maximum	13,9	13,9	13,4
Âge moyen	11,2	11,3	11,2
<b>Employés</b>			
Effectif	6 744	3 407	3 337
Âge minimum	8,8	8,8	9,2
Âge maximum	13,8	13,3	13,8
Âge moyen	11,3	11,4	11,3
<b>Ouvriers</b>			
Effectif	11 117	5 662	5 455
Âge minimum	8,7	9,1	8,7
Âge maximum	14,8	13,6	14,8
Âge moyen	11,4	11,4	11,4
<b>Chômeurs</b>			
Effectif	2 324	1 145	1 179
Âge minimum	8,8	8,8	9,6
Âge maximum	13,9	13,5	13,9
Âge moyen	11,5	11,5	11,5
<b>Père ou mère au foyer</b>			
Effectif	2 107	1 029	1 078
Âge minimum	9,2	9,2	9,9
Âge maximum	13,7	13,4	13,7
Âge moyen	11,5	11,6	11,5

<sup>1</sup> à la rentrée scolaire

<sup>2</sup> de la personne de référence

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

### Personne de référence

La personne de référence correspond au père si l'enfant vit avec ses deux parents ou est en garde alternée. Si la situation professionnelle de celui-ci n'est pas connue, c'est la situation de la mère qui est considérée. Si l'enfant vit avec un seul des parents, que celui-ci vive seul ou en couple, c'est la situation professionnelle de ce parent qui est retenue.

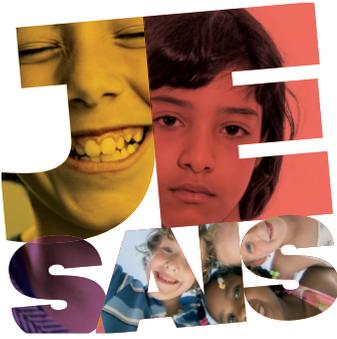
### ...le bassin d'éducation et de formation

	Amiens		
	Ensemble	Garçons	Filles
Effectif	5 404	2 702	2 702
Âge minimum	9,1	9,1	9,3
Âge maximum	13,7	13,4	13,7
Âge moyen	11,3	11,4	11,3
<b>Laon - Hirson</b>			
Effectif	3 985	2 076	1 909
Âge minimum	8,8	8,8	9,7
Âge maximum	13,6	13,6	13,4
Âge moyen	11,4	11,4	11,4
<b>Oise Centrale</b>			
Effectif	7 149	3 609	3 540
Âge minimum	9,1	9,7	9,1
Âge maximum	13,8	13,6	13,8
Âge moyen	11,4	11,4	11,3
<b>Oise Occidentale</b>			
Effectif	5 535	2 842	2 693
Âge minimum	9,6	9,6	9,7
Âge maximum	13,7	13,3	13,7
Âge moyen	11,4	11,4	11,3
<b>Oise Orientale</b>			
Effectif	5 328	2 698	2 630
Âge minimum	8,8	8,8	8,8
Âge maximum	13,6	13,6	13,6
Âge moyen	11,3	11,3	11,3
<b>Picardie Maritime</b>			
Effectif	2 157	1 095	1 062
Âge minimum	9,8	9,8	9,9
Âge maximum	14,8	13,6	14,8
Âge moyen	11,3	11,4	11,3
<b>Saint-Quentin - Chauny</b>			
Effectif	5 452	2 674	2 778
Âge minimum	9,2	9,2	9,7
Âge maximum	14,5	13,3	14,5
Âge moyen	11,4	11,4	11,3
<b>Santerre-Somme</b>			
Effectif	1 630	797	833
Âge minimum	9,1	9,1	9,5
Âge maximum	14,9	13,4	13,9
Âge moyen	11,4	11,4	11,3
<b>Sud Aisne</b>			
Effectif	4 794	2 388	2 406
Âge minimum	8,7	9,1	8,7
Âge maximum	13,9	13,9	13,3
Âge moyen	11,4	11,4	11,3

<sup>1</sup> à la rentrée scolaire

Source : OR2S, Rectorat de l'académie d'Amiens - *Jesais*  
Années scolaires : 2008-2009 à 2014-2015

\* L'âge présenté à cette page est celui à la rentrée scolaire. Il est différent de l'âge considéré pour effectuer les comparaisons dans les chapitres du document qui est calculé au moment où est réalisé le bilan infirmier. Ce bilan se déroule tout au long de l'année scolaire, les élèves sont alors plus âgés : 11,8 ans en moyenne.



## SYNTHÈSE

Dans la continuité de précédentes publications autour du dispositif *Jesais*, cette plaquette consacrée à la santé des élèves de sixième scolarisés dans les établissements publics de Picardie se focalise sur les inégalités sociales et territoriales. Celles-ci sont importantes dans la partie sud des Hauts-de-France, pour nombre d'indicateurs ayant trait aux comportements de ces jeunes et à leurs conséquences potentielles sur leur santé. Les données anthropométriques soulignent des écarts importants entre les bassins d'éducation et de formation (Bef), que ce soit en termes d'insuffisance pondérale ou de surpoids. Pour l'insuffisance, les écarts sont plus spécifiquement marqués chez les filles avec des pourcentages allant du simple au double. Concernant le surpoids, il existe également des différences territoriales importantes, et ces disparités persistent lorsque la focale sociale est prise en compte. En effet, pour grand nombre d'indicateurs présentés dans le document, la différence est marquée lorsque l'analyse intègre la situation professionnelle de la personne de référence. Ainsi, lorsque celle-ci travaille et est cadre ou de profession intellectuelle supérieure, la part de leurs enfants à se trouver en surpoids est moindre par rapport à ceux d'ouvriers notamment, mais aussi en regard des enfants de parent(s) au chômage ou au foyer. Lorsque la situation professionnelle de la personne de référence est couplée avec le territoire, il ressort que l'environnement joue un rôle non négligeable. Un écart de cinq points existe pour les enfants d'employé ou d'ouvrier entre le Bef de Laon - Hirson et celui de l'Oise occidentale. Cet écart passe à sept points pour les enfants de cadre, de profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire entre le Bef d'Amiens et celui du sud de l'Aisne. Cela est d'autant plus à mettre en relief que ces deux derniers bassins se situent aux extrémités des écarts entre les deux groupes de profession et catégorie socioprofessionnelle (PCS), avec respectivement onze points d'écart entre les deux PCS pour le premier et trois points pour le second. Cet exemple autour de la corpulence souligne combien les constats s'affinent lorsque le gradient social est analysé conjointement avec la dimension territoriale. Cela est retrouvé aussi pour ce qui a trait au bucco-dentaire. Ainsi, la présence de carie(s) met en exergue de réelles inégalités, tant sociales que territoriales. Ces dernières sont d'ailleurs conservées au sein d'une même PCS et ont tendance à souligner un gradient Nord/Sud particulièrement marqué pour le groupe des employés/ouvriers ayant un emploi. Les disparités sont également retrouvées pour tout ce qui a trait à l'alimentation, notamment la prise d'un petit déjeuner, qui plus est équilibré, mais aussi la consommation de fruits et de légumes ou le grignotage et la consommation de boissons sucrées. Les écarts entre groupes sociaux ou territoires vont toujours dans le même sens, en faveur des uns, au détriment des autres. En cohérence avec l'alimentation, la pratique d'une activité physique souligne encore les mêmes clivages. Le seul indicateur qui montre une différenciation qui peut sembler d'un autre ordre concerne le stress et les angoisses. Si un effet genre est constaté, comme pour la plupart des indicateurs présentés, le pourcentage d'élèves indiquant être stressés ou angoissés est plus élevé parmi ceux dont la personne de référence exerce une activité comme cadre, ayant une profession intellectuelle supérieure ou intermédiaire, voire étant employée que ceux pour lequel le parent se trouve dans une autre situation professionnelle. Toutefois, toute la question est de savoir si l'absence de stress ou d'angoisses est positive à cette période de la vie. Ce document souligne en tout cas combien les différences sociales s'avèrent déjà prégnantes pour ces jeunes. Il interpelle naturellement sur les actions à mener qui ne peuvent être uniques ou uniformisées en termes territoriaux et populationnels. Il fait en tout cas ressortir le besoin indispensable de complémentarité des actions si l'objectif est, à terme, de permettre la réduction des inégalités telles que constatées dans le document ou, de façon plus générale, par les indicateurs peu favorables dans cette partie du territoire français.

## Méthodologie

*L'enquête intitulée Jeunes en santé, indicateurs et suivi (Jesais) est un recueil ayant pour objectif de connaître et de suivre les évolutions de l'état de santé des élèves, de décrire les relations avec les caractéristiques socio-démographiques et la dimension territoriale. Un échantillonnage au quart est construit de façon aléatoire à partir du jour de naissance de l'élève, avec toutefois la possibilité pour les établissements d'enquêter tous leurs élèves. Ce protocole assure une représentativité au niveau des neuf bassins d'éducation et de formation (Bef) que compte l'académie d'Amiens, voire d'autres territoires plus grands.*

*Tous les indicateurs présentés dans ce document ont été redressés pour garantir la représentativité des résultats à l'ensemble des élèves de sixième, scolarisés dans les établissements publics. Le redressement prend en compte l'établissement, le bassin d'éducation et de formation dans lequel il est situé et le genre de l'élève à partir des informations disponibles à la rentrée scolaire. Les indicateurs portent sur le plus grand nombre d'années scolaires possibles entre 2008-2009 et 2014-2015 afin d'obtenir un maximum de puissance. Cependant, tous ne sont pas calculés sur les mêmes années scolaires, le questionnaire ayant évolué depuis sa première diffusion et étant, selon les années, présenté en version complète ou partielle. C'est la raison pour laquelle sous chaque illustration sont précisées les années scolaires pour lesquelles les indicateurs ont été calculés.*

*Les résultats présentés dans ce document portent quasi exclusivement sur les disparités territoriales et sociales, mesurées respectivement à partir des Bef et de la situation professionnelle de la personne de référence. Cette dernière variable regroupe sept modalités : la profession et catégorie socioprofessionnelle détaillée en cinq postes pour les actifs occupés (artisan, commerçant ou chef d'entreprise, cadre ou profession intellectuelle supérieure, profession intermédiaire, employé, ouvrier ; les agriculteurs exploitants n'ont pas pu être analysés du fait de la faiblesse des effectifs) ou d'autres situations telles que le chômage ou le fait d'être au foyer (père ou mère). Selon les indicateurs traités, il peut arriver que les effectifs de certaines modalités (notamment pour les Bef) soient trop faibles pour garantir des résultats valides, c'est pourquoi certaines valeurs ne sont pas présentées (notamment au niveau des cartographies). Pour certains indicateurs, ces résultats sont complétés d'une analyse temporelle réalisée après lissage des données sur trois années scolaires.*

*Les disparités territoriales et sociales mentionnées (différence entre deux Bef, entre deux modalités de la situation professionnelle du chef de famille...) reposent sur la significativité de tests de comparaison. Ceux-ci sont réalisés à partir de régressions logistiques qui ont été effectuées en ajustant sur le genre et l'âge, voire l'année scolaire du recueil si une évolution significative est relevée. Le seuil de significativité retenu dans tout le document est de 5 %.*

Ce document a été diffusé en janvier 2017 par l'OR2S.

Il a été réalisé par Estelle Isabelle, Joséphine Rohaut, Nadège Thomas, Céline Thienpont-Bouré et Alain Trugeon (OR2S),

Catherine Rousseau (rectorat de l'académie d'Amiens), Véronique Thuez, Odile Beauvais et Anne-Sophie Pourchez (directions des services départementaux de l'Éducation nationale de l'académie d'Amiens, respectivement de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme).

Il a été mis en page par Sylvie Bonin et Martine Rodriguès (OR2S).

Il a été financé par le conseil régional des Hauts-de-France.

Les auteurs remercient les parents et leur(s) enfant(s), les infirmières scolaires, les responsables d'établissement, les personnes du rectorat et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale de l'académie d'Amiens qui ont permis la réalisation de ce recueil.

Directrices de la publication : M<sup>me</sup> Valérie Cabuil (rectorat de l'académie d'Amiens), D<sup>e</sup> Élisabeth Lewandowski (OR2S)

### Observatoire régional de la santé et du social

Siège social Faculté de médecine - 3, rue des Louvels F-80036 Amiens cedex 1 - Tél : 03 22 82 77 24 - Télécopie : 03 22 82 77 41 - E-mail : info@or2s.fr - http://www.or2s.fr

### Rectorat de l'académie d'Amiens

20, boulevard Alsace Lorraine F-80063 Amiens cedex 9 - Tél : 03 22 82 38 23 - Télécopie : 03 22 92 82 12 - E-mail : ce.rectorat@ac-amiens.fr - http://www.ac-amiens.fr